

**COMITE CONSULTATIF ENVIRONNEMENT N°1**  
**REUNION DU 12 FEVRIER 2009**

Date	12 février 2009
Objet	Comité Consultatif Environnement
Présents	<p style="text-align: right;"><b>Patrice GENTRIC</b> <i>Président du Comité</i> <i>Maire adjoint en charge des Finances et du Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Michel LAVAL</b> <i>Vice Président du Comité</i> <i>Association Joinville Ecologie</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Jean Jacques GRESSIER</b> <i>Maire adjoint en charge de l'Urbanisme, du Cadre de vie et des Anciens combattants</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Benoît WILLOT</b> <i>Conseiller Municipal (Liste « Joinville en mouvement »)</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Areski OUDJEBOUR</b> <i>Conseiller Municipal (Liste « Pour Joinville ensemble et unis »)</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Alain MESTRE</b> <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Pierre BOUCHER</b> <i>Association de Sauvegarde de l'Environnement de Polangis</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Pascal BENVENISTE</b> <i>Association Européenne éco-environnementale</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Michel CASTEL</b> <i>Association Palissy Petit Parc</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Odile SEGURET</b> <i>Directeur de cabinet</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Michelle MONANGES</b> <i>Chargée de Mission Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Clément LEROY</b> <i>Directeur Général des Services</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Alain LEMEUR</b> <i>Directeur des Services Techniques Municipaux</i></p>
Absent excusé	<p style="text-align: right;"><b>André BIZEUL</b> <i>Conseiller Municipal délégué à la sécurité</i></p>

## 1. INSTALLATION DU COMITE (Patrice GENTRIC)

La Municipalité, considérant l'intérêt local que représente la nécessité d'agir pour protéger l'environnement et la volonté d'associer la société civile à cette démarche, a décidé de créer un Comité Consultatif Environnement, appelé à se prononcer sur les questions environnementales.

Ce comité sera un lieu de débats et de propositions, doté des moyens nécessaires à son fonctionnement notamment en matière de ressources humaines et financières le cas échéant. Tous les services, au plus haut niveau de l'administration, sont par ailleurs mobilisés.

Patrice Gentric rappelle son attachement aux valeurs qui doivent présider le fonctionnement de ce Comité : travail, respect, ouverture du débat.

Il propose à chacun des membres du comité de se présenter :

**Michel Laval**, Vice-Président du Comité et membre fondateur de l'association Joinville Écologie, rappelle qu'il est un des artisans de la création de ce Comité. Il est consultant en informatique, organisation et environnement. Il souligne que la priorité du Comité doit être selon lui la lutte contre le changement climatique.

**Alain Mestre**, membre de l'association Joinville Écologie, rappelle brièvement son parcours. Expert économique, il a notamment travaillé sur des études nationales et européenne relatives aux impacts du changement climatique sur la sphère économique (il a notamment été le coordinateur de l'étude « Changement climatique et emploi » commandée par la Commission Européenne). Il est par ailleurs un des animateurs du réseau Energie-Cité qui regroupe plusieurs centaines de collectivités à travers l'Europe. Alain Mestre évoque aussi son engagement politique auprès du parti Les Verts et sa participation aux dernières élections cantonales à Joinville-le-Pont.

**Pascal Benveniste** a fondé l'association européenne écoenvironnementale et est PDG d'entreprises dont les activités sont centrées autour de l'énergie, de l'environnement durable et des démarches éco-citoyennes. Docteur en économie, il a récemment participé au groupe interministériel sur les suites législatives du Grenelle de l'environnement (Grenelle 2).

**Pierre Boucher** est membre de l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis. L'association représente plusieurs centaines d'habitants qui habitent majoritairement dans des logements individuels et sont très concernés par les questions environnementales.

**Michel Castel** est membre fondateur de l'Association Palissy Petit Parc. Il se déclare à titre personnel et au nom de l'association très intéressé par le développement durable et les problématiques environnementales. Il fonde des espoirs sur la capacité ce comité à initier des actions concrètes.

**Areski Oudjebour** est Conseiller Municipal de la liste « Pour Joinville ensemble et unis ». Il reconnaît l'intérêt d'un Comité qui débattre des questions environnementales majeurs qui se posent à Joinville. Il exprime cependant son vif désaccord sur les choix qui ont présidés à la constitution de ce Comité. Il regrette notamment l'absence de certaines associations. Il dit réserver sa réponse quant à sa participation au Comité.

**Benoît Willot** est Conseiller Municipal de la liste « Joinville en Mouvement ». Il fait part de sa motivation d'origine de s'associer à ce Comité vu son engagement de longue date en faveur de la défense de l'environnement. Sur la composition de ce Comité il rappelle avoir proposé une liste d'associations qu'il lui semblait important d'associer à la réflexion. Il constate que ses propositions n'ont pas été prises en compte, et que certaines associations ont été écartées selon lui de manière arbitraire. Il prend donc acte que ce Comité n'a pas de légitimité et souhaite s'en retirer. Il reverra sa position sur sa participation si un nouveau comité lui est proposé.

Areski Oudjebour dresse un constat similaire. Il regrette que la composition du Comité n'ait pas été débattue avant sa constitution au dernier Conseil Municipal. Il se retire du Comité.

Patrice Gentric exprime son étonnement sur ces positions qui lui semblent injustifiées. Il rappelle qu'il y a deux collèges au sein de ce Comité :

- Un collège de 5 élus qui associe pleinement l'opposition municipale.
- Un collège d'experts qui comprend à la fois des personnalités qualifiées et des associations de quartier particulièrement représentatives.

Il souligne par ailleurs que pour gagner en efficacité, le Comité ne peut raisonnablement pas comprendre une vingtaine de membres. Cependant la participation de certaines associations sur des thèmes spécifiques sera recherchée, comme le prévoit l'article 3 du règlement du Comité.

Monsieur Laval signale que, lors des discussions initiales sur la composition du Comité, le projet prévoyait des élus et des experts uniquement. Il a lui-même demandé à ce que des associations soient représentées au sein de ce Comité. Il a donc fallu trouver un équilibre entre représentativité des associations et compétences significatives des personnalités.

Messieurs Oudjebour et Willot restant sur leur position quittent le comité à 19H15.

Patrice Gentric fait part aux membres présents son regret de voir l'opposition quitter cette réunion qui aurait pu leur permettre d'apporter un regard et une réflexion sur des sujets essentiels à Joinville.

Il présente ensuite les différents points du règlement intérieur qui est joint au présent compte rendu.

Patrice Gentric évoque ensuite l'ordre du jour de ce premier Comité. Il ne s'agit bien entendu pas d'approfondir les sujets présentés mais de dresser les pistes d'une feuille de route.

## **2. DEPLACEMENTS DOUX**

### **a) Points d'actualité**

Un rappel de l'avancement de certains dossiers en cours est effectué. L'objectif est de partager un même niveau d'information.

- Le projet d'installation d'une station Vélib'  
La station Vélib' se positionnera en lieu et place de l'espace vert très dégradé sur le parvis de la gare du RER de Joinville. Une station double de 50 vélos sera installée. Début des travaux à déterminer (septembre 2009 probablement).
- Projets de liaisons douces de la ville de Paris

Présentation des prochaines pistes cyclables prévues par la ville de Paris : liaison route de Gravelle et route de la Pyramide en passant devant le stade de Joinville/liaison Carrefour de Beauté vers l'avenue Jean Jaurès en continuité avec la piste cyclable bidirectionnelle prévue Pôle du RER).

Les projets finalisés seront communiqués au Comité.

Michel Laval souligne qu'il convient de distinguer les pistes cyclables dites de loisir des pistes permettant les déplacements domicile/travail qui revêtent un enjeu environnemental plus conséquent.

Michel Castel s'interroge sur l'utilisation des Vélib' s'ils ne sont disponibles qu'au RER. Clément Leroy répond que les stations Velib' installées en banlieue par la Ville de Paris visent à favoriser les déplacements pendulaires banlieue/Paris et non les déplacements intracommunaux.

- Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables du Val de Marne – SDIC

Présentation du projet départemental voté au Conseil Général en novembre 2008 et publié prochainement.

- Programme de travaux 2009

Quai du Barrage : réfection des trottoirs (type Saint Maur); espace partagé piétons – cycles; pas d'espaces dédiés à un type d'usagers particulier en raison de la largeur du quai.

Quai P. Brossolette : aménagement d'un cheminement vers le quai de bord de Marne avec accessibilité aux PMR. Convention en cours avec Voies Navigables de France -VNF-.

Quai G. Péri : (entre la rue C. Pathé et l'avenue de la Plage) : aménagement d'une piste cyclable.\*

Avenues Gilles/Palissy : aménagement d'une zone 30.

Quai de Polangis : préparation d'un concours d'architectes en vue de la réhabilitation totale du quai (travaux estimés à environ 4,5 millions d'euros).

Michel Laval constate que dans les pays où la culture du vélo est très installée, les aménagements contribuent au partage des usages sur un même espace. En France, considérant notre retard en la matière, la séparation des flux lorsqu'elle est possible est souvent souhaitable.

Un débat s'engage sur la qualification en zone 30.

**b) Schéma communal de liaisons douces**

Présentation des études déjà effectuées sur le territoire de la commune. Ces études restent incomplètes et mal articulées mais elles ont le mérite de faire des propositions intéressantes :

- études des itinéraires cyclables réalisées par le bureau A.M. Environnement.
- études de circulation et de stationnement réalisées par le bureau CODRA.

Un CD-Rom de présentation de ces deux études est remis à chacun des participants.

Patrice Gentric souhaite que le Comité pilote le travail de synthèse de ces deux études. L'objectif est d'aboutir à l'élaboration d'un Schéma Communal de Liaisons Douces qui permettra de programmer dans le temps le maillage de la Ville. Il rappelle que le développement d'une politique fortement incitative à l'usage du vélo est un axe majeur de la réduction de la pollution de l'air et de la consommation d'énergie.

Le Comité accepte de piloter ce travail. Pour ce faire, il propose de contacter le bureau d'études AM Environnement.

Michel Laval souhaite que dans ce cadre de travail, soit étudiée la limitation à 30km/h de toutes les voies communales.

Alain Mestre demande ce qu'il en est de l'avenue Gallieni. Clément Leroy rappelle l'historique du

projet d'Axe et les principales contraintes de l'avenue.

### **3. ANTENNES DE TELEPHONIE MOBILE**

Un rappel du dossier est effectué. Il convient de distinguer deux projets :

- le projet d'installation d'une antenne de téléphonie à Polangis par les opérateurs suite à la suppression des antennes sur le collège Jules Ferry.
- La rédaction en parallèle d'une charte de bonne pratique.

Patrice Gentric indique avoir rencontré avec Monsieur le Maire Nathalie Kosciusko-Morizet et avoir évoqué avec elle la mise en œuvre prochaine d'un Grenelle relatif à la téléphonie mobile. Les décisions de justice rendues récemment par les juridictions civiles ont rendu plus aigüe la réflexion.

Michel Laval rappelle que les normes françaises en terme d'exposition sont très laxistes mais que la Ville de Besançon a établi une charte très intéressante et plus astreignante au niveau des normes. Un débat s'engage sur le sujet.

Michèle Monanges prendra contact prochainement avec la Ville de Besançon.

### **4. PATRIMOINE ARBORE**

La situation actuelle de notre patrimoine arboré est présentée : elle est caractérisée par une forte dégradation due au manque de renouvellement au cours des dernières décennies et à l'absence de diagnostics phytosanitaires.

Dans le cadre des aménagements de voirie, un diagnostic a été lancé sur tous les quartiers de la ville, à commencer par le quartier Palissy. Sur ce dernier, il s'avère que l'abattage des arbres soit la seule solution à court terme.

Il est proposé au comité de travailler sur une charte de l'arbre : quelle politique de l'arbre souhaitez-vous mettre en œuvre à Joinville ? Il s'agira de traiter du renouvellement, des essences, des conditions de plantation, de la biodiversité, etc.

Michel Laval pense :

- 1) que toutes les associations de quartier doivent être associées à ce sujet,
- 2) qu'un des axes de cette charte doit être le rôle essentiel des essences indigènes.

Un débat s'engage ensuite sur les périodes d'élagage et les méthodes employées. Alain Lemeur fait une présentation technique.

Le Comité propose que les services de la Ville travaillent sur une première mouture qui sera portée à sa connaissance pour en débattre. Un travail de consultation des autres associations devra alors s'engager.

### **5. ACTIONS À MENER EN MATIERE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Michel Laval précise que c'est l'axe prioritaire du Comité.

Clément Leroy indique que la Ville de Vincennes propose la réalisation d'une thermographie aérienne en commun. Il interroge le Comité sur cette opportunité.

Pascal Benveniste précise qu'une thermographie est un bon outil pédagogique. Il faut toutefois qu'elle soit de qualité et réalisée sous certaines conditions : en plein cœur de l'hiver, en pleine nuit,

sans neige, sans vent. L'estimation d'une telle étude est de l'ordre de 50 000 à 150 000 euros. La différence de prix réside dans le degré de définition qui selon lui doit être élevé pour que le document soit pertinent. Alain Mestre trouve lui aussi que la thermographie est très pédagogique pour sensibiliser l'opinion.

Le Comité propose donc que la commune se rapproche de la Ville de Vincennes pour étudier la faisabilité d'une thermographie aérienne (réalisation probable en janvier 2010).

Un débat s'engage sur la réalisation d'un Plan Climat Territorial. Alain Mestre et Pascal Benveniste indiquent que les orientations nationales issues du Grenelle 2, prochainement validées par le Parlement, devraient permettre aux communes d'obtenir des aides publiques importantes pour la réalisation de ces études. P. Benveniste ajoute la réalisation d'un Plan Climat deviendra obligatoire à court ou long terme.

Le Comité propose l'élaboration d'un Plan Climat Territorial et décide d'attendre la loi Grenelle 2 pour clarifier son mode de financement.

**Prochaine réunion du comité le JEUDI 09 AVRIL 2009 – 18 H 30 / 20 H 30.**